

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150710-2015_B374-DE
Date de télétransmission : 21/07/2015
Date de réception préfecture : 21/07/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B374

OBJET : Politique culturelle et sportive - Sports - Organisation de l'Open de Golf du Pays d'Aix – Marché public d'achat de prestations de communication

Le 10 juillet 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BARRET Guy – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(e)s :

PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Hervé FABRE-AUBRESPY donne lecture du rapport ci-joint.

07_1_09

BUREAU DU 10 JUILLET 2015

Rapporteur : Hervé FABRE-AUBRESPY

Politique publique : Politique culturelle et sportive

Thématique : Sports

Objet : Organisation de l'Open de Golf du Pays d'Aix – Marché public d'achat de prestations de communication

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

La Communauté du Pays d'Aix souhaite participer en 2015, au soutien de la manifestation sportive « Open de Golf du Pays d'Aix » organisée par l'association sportive du Golf de la Cabre d'Or du 25 septembre au 4 octobre 2015.

Dans la continuité des éditions précédentes, renforçant son image d'excellence tout en permettant de développer des synergies intéressantes avec le tourisme et le commerce local, il est proposé que la CPA s'associe à l'organisation de cet événement en commandant des prestations de communication à l'organisateur pour un montant de 40.000 € TTC.

Exposé des motifs :

Le soutien de la CPA à des épreuves sportives aussi bien populaires que regroupant des athlètes de différentes nationalités atteste de l'ambition de sa politique sportive. Celle-ci s'appuie sur des manifestations sportives d'exception qui suscitent tout autant l'engouement des spectateurs que l'envie des jeunes de découvrir ces disciplines sportives.

Cette ambition s'est déjà traduite par l'accueil des quatre premières éditions de l'Open de Golf du Pays d'Aix organisé exclusivement, depuis 2011, par l'Association Sportive du Golf de la Cabre d'Or (ASGCO) sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix et plus précisément sur le parcours de golf de la commune de Cabriès.

L'Open de Golf du Pays d'Aix, comme l'Ironman 70.3 et l'Open de Tennis du Pays d'Aix soutenus par la Communauté du Pays d'Aix, s'inscrivent au cœur de la stratégie sportive de haut niveau de la CPA, renforçant son image d'excellence tout en développant des synergies très intéressantes avec le tourisme et le commerce local.

Cet événement d'envergure internationale permet ainsi d'une part, d'améliorer les liens sociaux et sportifs par la diversité des joueurs et joueuses participants aux différentes épreuves, et d'autre part, de développer les liens économiques par la mise en relation des partenaires de l'événement passionnés par ce sport.

Alors que le golf représente une passion aussi bien pour les amateurs que pour les professionnels, l'un des objectifs de cette manifestation est aussi de le faire découvrir au grand public grâce à l'attrait touristique du patrimoine et du climat de la Communauté du Pays d'Aix.

Le retour de la discipline golfique au programme des Jeux Olympiques 2016 et l'organisation de la Ryder Cup en France en 2018 devraient apporter également un focus médiatique important à tous les événements liés au golf et permettre une croissance du nombre de licenciés, la démocratisation du golf attirant de plus en plus de jeunes animés par la performance et de nombreuses femmes séduites par le bien-être offert par ce sport. Plus de 200 enfants ont pu y être initiés l'an dernier durant l'Open 2014.

L'Open de Golf du Pays d'Aix s'inscrit dans cette démarche et reçoit le soutien de la Fédération Française de Golf (FFG), de la Ligue Régionale PACA et de la Professional Golf Association (PGA) qui a inscrit cette compétition dans le calendrier 2015 des compétitions labellisés GPA en France.

Cet événement unique dans la région devrait accueillir une cinquantaine de professionnels nationaux et internationaux dans le cadre de l'Open du Pays d'Aix organisé le dimanche 4 octobre mais également différentes épreuves dédiés aux amateurs hommes/femmes, aux seniors et aux jeunes tout au long de la semaine :

- **Tournoi qualificatif Amateurs :** Dimanche 20 Septembre - Tournoi dont les 3 premiers amateurs sont sélectionnés pour participer à l'Open Professionnel du Pays d'Aix 2015 ;

- **Déjeuner d'ouverture de la semaine de l'Open** : Vendredi 25 Septembre - Présentation des prochains événements golfs, du programme de la semaine, du « développement du Sport au sein de la Communauté du Pays d'Aix » aux maires, aux partenaires et aux médias de cet événement lors d'un déjeuner au Golf de la Cabre d'Or ;
- **Tournoi Caritatif Amstramgram** : Dimanche 27 Septembre - Tournoi ouvert à tous les joueurs et joueuses de golf ; les droits de jeux sont remis à l'Association Amstramgram ;
- **Trophée de la Femme** : Mardi 29 Septembre - Tournoi ouvert à toutes les joueuses de golf. Un trophée de la Femme est remis à la gagnante de la compétition ;
- **Tournoi Ryder Cup Jeunes** : Mercredi 30 Septembre - Rencontre des jeunes de la région dans une formule de type Ryder Cup dans laquelle deux équipes (États Unis vs Europe) se défient ;
- **Trophée Seniors** : Jeudi 1^{er} Octobre - Rencontre regroupant 21 clubs de l'Amicale des Seniors de Provence dans une finale par points. Le trophée Seniors (détenu par un joueur du Golf de Pont Royal) récompense le joueur ayant le meilleur score ;
- **Alliance Amateurs Pros** : Vendredi 2 et Samedi 3 Octobre - Compétition qui se joue par équipes de 2 joueurs, composées d'un joueur amateur et d'un joueur professionnel ;
- **Dîner de Gala et Remise des prix de l'Alliance** : Samedi 3 Octobre - Réception et Soirée de Gala de l'ensemble des joueurs et joueuses de l'Alliance et de l'ensemble des partenaires de l'Open du Pays d'Aix
- **Open Professionnel de Golf du Pays d'Aix** : Dimanche 4 Octobre - Compétition regroupant environ 50 joueurs professionnels nationaux et internationaux ;
- **Tournoi des Bénévoles** : Lundi 5 Octobre - Tournoi regroupant l'ensemble des bénévoles ayant contribué à l'organisation et à l'encadrement de l'Open du Pays d'Aix.

Au regard de la promotion du territoire, des retombées économiques, et de la valorisation du sport de haut niveau qu'apporte cette manifestation, la Communauté du Pays d'Aix souhaite commander des prestations de communication à l'organisateur de l'Open de Golf du Pays d'Aix 2015.

Les termes du marché public de prestations de communication prévoient que l'Association Sportive du Golf de la Cabre d'Or s'engage à :

1. Au niveau des équipements : insertion du logo de la CPA sur les 150 polos des joueurs, des commissaires et des bénévoles ;
2. Au niveau de la communication, affichage du logo de la CPA et de son partenariat :
 - sur le site internet « Golf La Cabre d'Or » pour toute l'année 2015,
 - sur le site internet « Professionnal Golf Association » le temps de la promotion et jusqu'à la couverture de l'événement,
 - dans « El Fairways Magazine » le temps de la couverture de l'événement,
 - dans le « Journal du Golf » le temps de la couverture de l'événement,
 - dans le « Hérald Provence » le temps de la couverture de l'événement ;

3. Au niveau de la visibilité de la Communauté du Pays d'Aix :

- Exclusivité du partenariat CPA au départ de chaque épreuve par la seule présence physique du représentant de la CPA et par le positionnement de l'arche de la CPA,
- Lors de la remise des prix et de la Coupe au Vainqueur de l'Open par la seule présence physique du représentant de la CPA et la possibilité qui lui est offerte de faire un discours qui sera repris par les journalistes,
- Au sein de la vidéo de 15 min et du teaser de 1 min (promotion de la CPA en tant que partenaire, interview du Vice-président délégué au sport et aux équipements sportifs, nombreux visuels de la CPA) ;

4. Sur le plan de l'hospitalité et des relations publiques :

- 20 places pour le déjeuner de présentation de la semaine de l'Open que la CPA met à disposition de ces VIP par l'intermédiaire du protocole,
- 10 places pour le dîner – Cocktail Gala Alliance que la CPA met à disposition de ces VIP par l'intermédiaire du protocole,
- 7 places dans les voiturettes VIP en suivi de partie Open avec conducteur que la CPA met à disposition de ces VIP par l'intermédiaire du protocole,
- 5 parties Alliance VIP avec Pro (petit déjeuner et collation – Polo – Cadeau Golf) que la CPA met à disposition de ces VIP par l'intermédiaire du protocole. Il s'agit pour 5 VIP de passer la journée avec un professionnel du Golf qui va lui apprendre à golfer.

Outre ses obligations correspondant à l'organisation de la manifestation, l'Association Sportive du Golf de la Cabre d'Or assurera également la sécurité des installations techniques, du personnel technique, des volontaires, du public et des sportifs.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code des marchés publics et notamment ses articles 28 et 35 II 8° ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014, modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de prendre toute décision concernant la conclusion et l'autorisation de signer des marchés et des accords cadres de travaux, de fournitures et de services, passés selon une procédure formalisée ainsi que toute décision concernant leurs avenants et tous contrats relevant de la commande publique (à l'exception des marchés subséquents d'accords cadres passés selon une procédure formalisée et des délégations de services publics), lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU l'avis de la Commission Sports et Équipements Sportifs en date du 25 juin 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix à commander par voie de Marché à Procédure Adaptée, de l'article 28 et répondant aux prescriptions de l'article 35 II 8° du Code des marchés publics, directement auprès de l'Association Sportive du Golf de la Cabre d'Or, dépositaire de l'exclusivité de cet événement à Cabriès, les prestations de communication mentionnées dans le présent rapport pour un montant de 40.000€ TTC;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son Vice président délégué au sport, à signer le marché issu des négociations dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 40.000 € TTC ainsi que tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération ;
- **DIRE** que les dépenses seront prises sur les crédits du Budget Principal de la CPA, sur la ligne 611-415 qui présente les disponibilités nécessaires.

OBJET : Politique culturelle et sportive - Sports - Organisation de l'Open de Golf du Pays d'Aix – Marché public d'achat de prestations de communication

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



20 JUL. 2015